



## LE REPORTAGE

# RECYCLAGE : POURQUOI L'INDUSTRIE LANCE UNE PREMIERE JOURNEE MONDIALE LE 18 MARS

GIULIETTA GAMBERINI



**À l'occasion de son 70e anniversaire, le 18 mars 2018, le Bureau international du recyclage lance une opération mondiale de sensibilisation destinée à être renouvelée chaque année.**

C'est une nouveauté destinée à s'inscrire dans la durée. Dimanche 18 mars, le Bureau international du recyclage (BIR), organisation qui fédère depuis 1948 au niveau mondial les industriels du secteur, lance, à l'occasion de son 70e anniversaire, la première journée mondiale consacrée à ce volet de l'économie circulaire. *"La date jusqu'à présent retenue, le 15 novembre, correspondait en réalité à une initiative purement américaine"*, explique Arnaud Brunet, directeur du BIR.

*"Le 18 mars permettra désormais aux industriels du recyclage de tous les pays du monde de s'exprimer d'une voix unifiée. Nous avons d'ailleurs lancé une pétition pour que cette journée soit à terme reconnue officiellement par l'ONU", ajoute-t-il.*

**UN IMPACT SUR LES RESSOURCES ET SUR LE  
CLIMAT**



L'objectif du BIR et de ses membres est de sensibiliser le plus largement possible aux enjeux environnementaux, économiques et sociétaux du recyclage, en lançant une notion nouvelle : celle de "7e ressource", après l'eau, l'air, le pétrole, le gaz naturel, le charbon et les minéraux.

*"Toutes ces matières premières peuvent être économisées grâce au recyclage, qui permet également de réduire les émissions de gaz à effet de serre", souligne Arnaud Brunet.*

En France, une étude de la Fédération des entreprises du recyclage (Federec) et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), a notamment montré qu'en 2014 les principales filières françaises du secteur ont permis d'économiser l'équivalent de la production électrique de dix-huit réacteurs nucléaires, et d'éviter l'équivalent des émissions de GES annuelles du transport aérien français.

Sans compter les retombées positives en matière de création d'emplois : l'économie circulaire (incluant recyclage, reconditionnement, réparation, réutilisation et conception écologique) permettrait de donner du travail à 440.000 personnes en France d'ici 2030, qui s'ajouteraient aux 600.000 déjà salariées, calculait en 2015 une étude de l'Institut de l'économie circulaire. *"Le 21e siècle produira de plus en plus à partir de matière recyclée", conclut Jean-Louis Petithuguenin, fondateur de Paprec Group et vice-président du Federec.*

## LES RÉSEAUX SOCIAUX MOBILISÉS

Les cibles de la sensibilisation sont les professionnels, les politiques, mais surtout les citoyens qui, souligne Arnaud Brunet, *"sont aussi des électeurs et peuvent donc amener les élus à prendre de bonnes mesures"*. En insistant sans doute sur les pays où il n'existe ni de cadre réglementaire ni de bonnes pratiques, mais sans oublier que depuis le durcissement de la législation chinoise concernant la qualité de la matière recyclée importée, l'ensemble du marché mondial est bouleversé, note le directeur du BIR.

En France, où seulement une bouteille en plastique sur deux est encore recyclée, et où une feuille de route de l'économie circulaire doit être présentée par le gouvernement fin mars, Federec est soutenu dans sa promotion de la journée par la mairie de Paris, partenaire de l'opération. Au-delà de la publicité dans les médias traditionnels, des sondages, quiz, vidéos et concours ont été lancés sur Twitter et Facebook. En quelques jours, ils auraient déjà respectivement touché plusieurs milliers d'utilisateurs.